

## AVENANT N° 1 DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2013

### A LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES GARAGES DU CANTON DE VAUD DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012

---

Les parties signataires ont convenu des dispositions suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

#### Article 33 - SALAIRES

2. Sous réserve des dispositions de l'article 34 ci-après, les salaires ne peuvent être inférieurs aux montants suivants :

<b>Groupe I</b>	<b>par mois (13 salaires mensuels par année)</b>	
-----------------	--	--

Mécatronicien-ne d'automobiles véhicules légers ou utilitaires (4 ans d'apprentissage)	CHF	4'700.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'900.-
--	-----	---------

#### **Groupe II**

Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles véhicules légers ou utilitaires (3 ans d'apprentissage)	CHF	4'200.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'400.-
--	-----	---------

#### **Groupe III**

Gestionnaire du commerce de détail Logistique des pièces détachées Conseil à la clientèle ou gestion des marchandises (3 ans d'apprentissage)	CHF	4'100.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'300.-
--	-----	---------

#### **Groupe IV**

Assistant-e du commerce de détail Logistique des pièces détachées 2 ans - Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	CHF	4'000.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'200.-
--	-----	---------

## **Groupe V**

Assistant en maintenance d'automobiles (2 ans - AFP)	CHF	4'000.-
---	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'200.-
--	-----	---------

## **Groupe VI**

Ouvrier de garage	CHF	3'900.-
-------------------	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'100.-
--	-----	---------

Ainsi fait à Paudex, le 3 décembre 2012, en sept exemplaires originaux.

### **Union vaudoise des garagistes (UVG)**

Le président :  
R. BANDIERI

Le secrétaire :  
G. GOMBAU

### **UNIA secrétariat central**

Le co-président central :  
R. AMBROSETTI

Un membre du  
comité directeur :  
A. FERRARI

### **UNIA région Vaud**

Le secrétaire régional :  
J. KUNZ

Le responsable de l'Artisanat :  
K. THEURILLAT